



Université de Jijel

Faculté des sciences et de la technologie

Département d'architecture



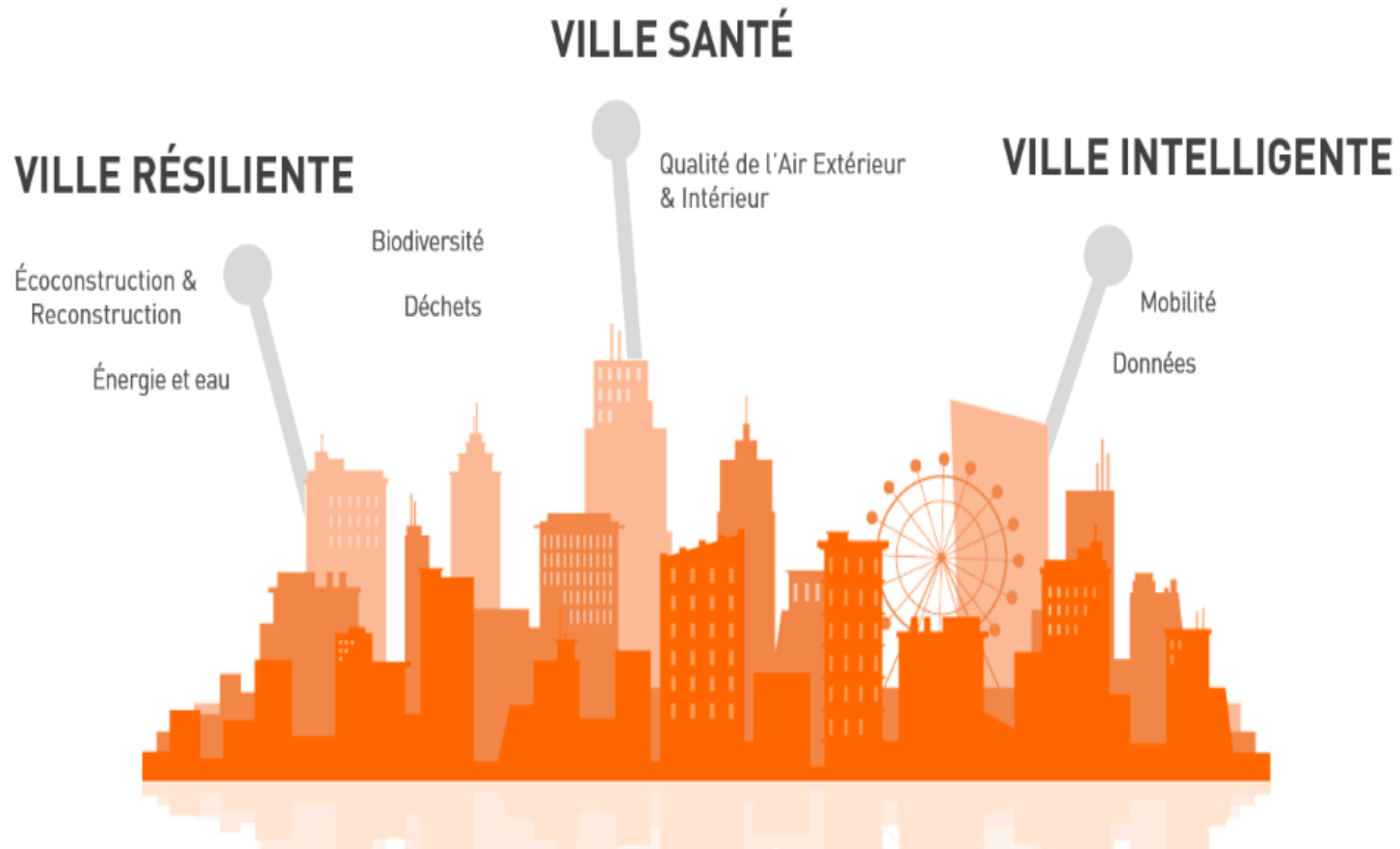
Master 1 : Villes, génie urbain et numérisation

Année universitaire 2024- 2025

Cours : Risques et résilience urbaine

Risques et résilience urbaine

•La ville résiliente



Comment rendre les villes résilientes?



Les dix points essentiels pour rendre les villes résilientes:

1. Mettre en place une organisation et une coordination pour comprendre et réduire les risques de catastrophe, basées sur la participation de groupes de citoyens et de la société civile. **S'assurer que tous les participants comprennent leur rôle dans le cadre de la prévention et la réduction des risques de catastrophe.**

2. Affecter un budget à la réduction des risques de catastrophe et attribuer des subventions aux propriétaires de maisons, aux familles à faibles revenus, aux communautés, aux entreprises et au secteur public afin qu'ils procèdent à des investissements pour réduire les risques de catastrophe.

3. Maintenir des données à jour sur les aléas et les vulnérabilités, procéder à l'évaluation des risques et l'utiliser comme base pour la planification du développement urbain et la prise de décisions dans ce domaine.

S'assurer que ces informations et les planifications en vue de la résilience de votre ville soient facilement accessibles au grand public et amplement débattues avec lui.

4. Investir dans une infrastructure essentielle réduisant les risques, comme les réseaux d'égouts pour éviter les inondations et s'adapter aux changements climatiques.

5. Évaluer la sécurité de toutes les écoles et de tous les établissements sanitaires, et l'améliorer selon les besoins.

6. Faire appliquer et respecter des réglementations en matière de construction et des principes d'aménagement du territoire qui soient réalistes et tiennent compte des risques.

7. S'assurer que des programmes d'éducation et de formation sur la réduction des risques de catastrophe sont en place dans les écoles et les communautés locales.

8. Protéger les écosystèmes et les zones tampons naturelles afin d'atténuer les inondations, les tempêtes et autres aléas, face auxquels votre ville peut être vulnérable. S'adapter aux changements climatiques en mettant en place les bonnes pratiques en matière de réduction des risques.

9. Installer des structures de systèmes d'alerte rapide et de gestion des urgences dans votre ville et organiser des exercices publics de sensibilisation de manière périodique.

10- Après une catastrophe naturelle, s'assurer que les besoins des survivants figurent bien au centre de la reconstruction et que ceux-ci ainsi que leurs organisations communautaires bénéficient de l'appui nécessaire pour concevoir et appliquer les mesures de relèvement, y compris la reconstruction des maisons et la réhabilitation des moyens de subsistance.

•Une ville résiliente se caractérise comme suit

1. Une ville dans laquelle les catastrophes sont minimisées du fait que la fourniture de services est assurée et les infrastructures obéissent à des codes de construction appropriés,
2. Une ville dotée d'un gouvernement local inclusif, compétent et responsable, soucieux d'établir une urbanisation durable et engageant les ressources nécessaires au renforcement de ses propres capacités en matière de gestion et d'organisation avant, pendant et après l'avènement d'un aléa naturel.

•Une ville résiliente se caractérise comme suit

3. Une ville dont les autorités locales et la population comprennent les risques et mettent en place une base d'informations partagées sur les pertes, les aléas et les risques liés aux catastrophes, permettant notamment de répertorier les personnes exposées et vulnérables.

4. Une ville dont la population est habilitée à prendre part au processus de prise de décision et de planification avec les autorités locales.

•Une ville résiliente se caractérise comme suit

5. Une ville ayant entrepris d'anticiper et d'atténuer l'impact des catastrophes, en intégrant les technologies de surveillance et d'alerte rapide afin de protéger les infrastructures, les biens des communautés et des individus

6. Une ville capable de réagir, de mettre en œuvre des stratégies pour rétablir les services de base pour la reprise des activités sociales, institutionnelles et économiques après la survenue d'une catastrophe.

THANK YOU FOR YOUR ATTENTION

